KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Audit Eurex
12, rue du 4-Septembre
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 30 pages

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Audit Eurex
12, rue du 4-Septembre
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : €.3 146 307

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les notes I « Faits caractéristiques de la période et événements post clôture » et II.2.7 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe indiquent la mise en place de nouveaux types de contrats (licences renouvelables) et son impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice de la société. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités de comptabilisation des licences renouvelables, à vérifier les calculs de la société et les informations présentées en annexe.

- La note III.8 « Capital social » de l'annexe expose le principe et les conditions de l'émission de l'emprunt obligataire de juillet 2016. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable retenu et des informations fournies dans la note de l'annexe.

- La note II.2.2 « Immobilisations » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valeur d'inventaire des titres de participation et comptes courants afférents à ces participations. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives à ces éléments et à vérifier les informations présentées en annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 26 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Lefebvre
Associé

Paris, le 26 avril 2018

Audit Eurex

Sandrine Jeanjacquot
Associée

EASYVISTA S.A.
Immeuble Horizon 1
10 Allé Bienvenue – 93160 NOISY LE GRAND

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

	Pages
Bilan au 31 Décembre 2017	2 - 3
Compte de résultat	4
Annexe aux comptes annuels :	5
. Principes, règles et méthodes comptables	6 - 8
. Immobilisations	9
. Amortissements	10
. Provisions inscrites au bilan	11
. Créances et dettes	12
. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	13 - 21
. Engagements financiers et autres informations	21 - 23
. Tableau de financement	24

BILAN ACTIF

En €

Rubriques	*Montant Brut*	*Amortissements*	*31 déc 2017*	*31 déc 2016*
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 016 745**	**1 376 861**	**639 884**	**563 514**
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	577 584	311 007	488 725
Concessions, brevets et droits similaires	419 835	236 607	183 227	28 043
Fonds commercial	505 549	505 549	0	0
Autres immobilisations incorporelles	202 770	57 120	145 650	46 746
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 514 049**	**1 155 189**	**358 860**	**489 080**
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 514 049	1 155 189	358 860	456 190
Immobilisations en cours	0	0	0	32 890
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 400 988**	**1 836 368**	**8 564 620**	**3 684 093**
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	4 866 460	0	4 866 460	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	4 992 955	1 836 368	3 156 587	3 156 587
Prêts	411 303	0	411 303	406 699
Autres immobilisations financières	130 270	0	130 270	120 808
ACTIF IMMOBILISE	**13 931 783**	**4 368 419**	**9 563 364**	**4 736 687**
STOCKS ET EN-COURS	**0**	**0**	**0**	**0**
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
FRS: AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**39 928**	**0**	**39 928**	**4 185**
CREANCES	**20 827 446**	**553 516**	**20 273 930**	**16 870 291**
Créances clients et comptes rattachés	6 787 616	98 045	6 689 571	2 855 208
Autres créances	14 039 830	455 471	13 584 359	14 015 083
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	**1 815 266**	**0**	**1 815 266**	**4 694 467**
Valeurs mobilières de placement	1 768 215	0	1 768 215	3 768 583
(dont actions propres)	668 215	0	668 215	
Disponibilités	47 051	0	47 051	925 884
Impôts différés actif	0	0	0	0
COMPTES DE REGULARISATION	**388 501**	**0**	**388 501**	**341 298**
Charges constatées d'avance	388 501	0	388 501	341 298
ACTIF CIRCULANT	**23 071 141**	**553 516**	**22 517 625**	**21 910 241**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecarts de conversion - Actif	169 176	0	169 176	34 162
TOTAL GENERAL	**37 172 100**	**4 921 934**	**32 250 166**	**26 681 090**

BILAN PASSIF

En €

Rubriques		*31 déc 2017*	*31 déc 2016*
Capital social ou individuel (dont versé :	3 143 102)	3 143 102	2 993 431
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 992 190	3 966 911
Ecarts de réévaluation		0	0
Réserve légale		86 767	86 767
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		0	162 025
Report à Nouveau		-251 547	0
Ecart de conversion sur le résultat		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-98 244	-413 572
Ecarts de conversion		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		10 709	0
CAPITAUX PROPRES		**8 882 977**	**6 795 562**
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES		**0**	**0**
Provisions pour risques		169 176	696 149
Provisions pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**169 176**	**696 149**
DETTES FINANCIERES		***9 323 367***	***8 182 109***
Emprunts obligataires convertibles		7 500 000	7 500 000
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 817 492	237 981
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	5 875	444 128
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
DETTES D'EXPLOITATION		***6 240 153***	***3 777 122***
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 605 458	1 746 750
Dettes fiscales et sociales		3 634 695	2 030 372
DETTES DIVERSES		***3 867 713***	***1 725 656***
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		3 867 713	1 725 656
COMPTES DE REGULARISATION		***3 712 247***	***3 987 230***
Produits constatés d'avance		3 712 247	3 987 230
DETTES		**23 143 480**	**17 672 117**
Ecarts de conversion passif		54 533	1 517 262
TOTAL GENERAL		**32 250 166**	**26 681 090**

COMPTE DE RESULTAT

En €	Jan 2017-Déc 2017 Total	Jan 2016-Déc 2016 Total
Vente de marchandises	7 780 959	4 868 770
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	12 379 922	11 212 649
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**20 160 880**	**16 081 419**
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	239 911	148 026
Autres produits	537 961	537 522
PRODUITS D'EXPLOITATION	**20 938 752**	**16 766 968**
Achat d'études	644 410	493 635
Achat Marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	7 660 202	6 338 511
Impôts, taxes et versements assimilés	578 198	471 321
Salaires et traitements	7 500 323	6 266 203
Charges sociales	3 515 591	2 854 351
	-	-
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisat° : dot° aux amortissements	453 977	404 909
* Sur immobilisat° : dot. aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant: dot° aux dépréciations	138 202	46 837
* Pour risques et charges: dot. aux provisions	-	-
Autres charges	168 293	170 533
CHARGES D'EXPLOITATION	**20 659 197**	**17 046 302**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**279 555**	**- 279 335**
De Participations	-	126
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	425 586	333 295
Reprises/provisions et transfert de charges	44 529	1 020 084
Différences positives de change	10 737	114 892
Produits nets sur cessions de VMP	-	113 207
PRODUITS FINANCIERS	**480 852**	**1 581 604**
	-	-
Dot° aux amorts, provisions et dépréciations	135 027	34 150
Intérêts et charges assimilées	730 740	250 540
Différences négatives de change	24 638	49 640
Charges nettes sur cessions de VMP	-	
CHARGES FINANCIERES	**890 404**	**334 330**
RESULTAT FINANCIER	**- 409 552**	**1 247 274**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**- 129 997**	**967 939**
Produits except. sur opérations de gestion	12 938	4 726
Produits except. sur opérations en capital	34 342	895
Reprises. provisions et transfert de charges	662 000	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**709 280**	**5 621**
Charges except. sur opérations de gestion	662 854	152 934
Charges except. sur opérations en capital	3 964	572 198
Dotations aux amortissements et provisions	10 709	662 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**677 527**	**1 387 132**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**31 753**	**- 1 381 511**
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	-	-
Impôts différés	-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Total des produits	22 128 884	18 354 192
Total des charges	22 227 128	18 767 764
BENEFICE OU PERTE	**- 98 244**	**- 413 572**

Note préalable 1 : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse sociaux est exprimé en euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Au titre de l'année 2017, EASYVISTA SA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 20,2 millions d'euros en progression de 25% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2016. L'activité SaaS est restée très dynamique avec une augmentation de plus de 10% et représente 37% du chiffre d'affaires. Le lancement d'un nouveau mode contractuel de licence renouvelable a été adopté par des clients grands comptes et a accéléré la croissance au quatrième trimestre 2017 (impact de 3,3 M€ sur le chiffre d'affaires de l'exercice).

Au cours de l'exercice 2017, EASYVISTA a enregistré un résultat d'exploitation qui s'élève à 0,3 M€ contre une perte d'exploitation de -0,3 M€ en 2016, pour la même période.

Pour rappel, le contrôle fiscal auquel la société EASYVISTA SA a été soumise en 2009, au titre des exercices 2006 et 2007, a donné lieu à un redressement au titre d'une retenue à la source qui serait due, selon l'administration fiscale, par la société pour des opérations réalisées à l'étranger. EASYVISTA SA avait considéré, en accord avec ses avocats, que la société disposait d'arguments sérieux justifiant que l'application de la retenue à la source n'était pas applicable au cas particulier. Le rappel, dont le montant s'élevait à 662 K€, avait ainsi fait l'objet d'une réclamation contentieuse et aucune provision n'avait été enregistrée à ce titre dans les comptes au 30 juin 2016. La provision a été enregistrée par contre dans les comptes au 31 décembre 2016. Le recours a finalement été perdu, la charge a donc été constatée au titre du 1er semestre 2017 et en conséquence la provision constituée au 31 décembre reprise.

Dans le cadre de sa stratégie de différentiation technologique, le groupe a finalisé l'acquisition de KNOWESIA en juillet dernier, renforçant son offre « selfcare » qui permet aux entreprises de réduire fortement le temps de résolution des problématiques IT. Compte tenu de la complémentarité des technologies et des portefeuilles clients respectifs, cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie d'accélération des ventes.

L'acquisition, qui valorise KNOWESIA à 3,17 M€ (hors trésorerie nette), est financée à hauteur d'un peu plus des 2/3, soit 2,17 M€, en actions EASYVISTA, au prix de 27,61€ par action EASYVISTA (correspondant à la valeur boursière d'une action EASYVISTA déterminée par le cours moyen des 30 jours de cotation précédant le 24 mai 2017 exclu) représentant une décote d'environ 6,75% par rapport au cours de clôture de l'action EASYVISTA le 13 juin 2017, et pour le solde, soit 1 M€, en numéraire. A la suite de cette opération, EASYVISTA détient la totalité des titres de KNOWESIA. L'augmentation de capital en rémunération de l'apport des actions KNOWESIA a représenté une émission de 78.774 actions nouvelles EASYVISTA soit une dilution d'environ 4,76% sur une base non diluée (sur la base du nombre d'actions EASYVISTA émises à ce jour, soit 1.575.490 actions). La réalisation de l'opération a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires d'EASYVISTA qui s'est tenue le 29 juin 2017.

Aucun élément postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

. continuité de l'exploitation,
. permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
. indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. *REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES*

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

2.1 Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement a été calculé selon le mode linéaire considéré comme représentatif de l'amortissement économique.

Immobilisations incorporelles :
Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.
Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans.
En application du règlement CRC 2004-01, le fonds commercial (mali de fusion) a fait l'objet d'une dépréciation, l'activité traditionnelle des filiales d'Europe du Sud ayant été abandonnée complètement au profit de l'activité d'édition de logiciels.

Immobilisations corporelles :
Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-07 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et CRC2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Immobilisations financières et autres créances :

La valeur brute des titres de participation et des créances rattachées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition, incluant les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations et créances rattachées (comptes courants) est devenue inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.
La société apprécie la valeur d'utilité des titres de participation et créances rattachées soit sur la base de la situation nette de la filiale, soit par l'analyse des budgets prévisionnels N+1 ainsi que des perspectives de croissance de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette.

2.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4 Disponibilités et VMP

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux moyen du mois n-1.
Lors de chaque arrêté, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées pour couvrir notamment les risques liés aux pertes de change et aux dépréciations sur plan d'actions. Ces provisions s'élèvent à 169 176 € au 31 Décembre 2017.

2.7 Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

2.8 *Crédits d'Impôts*

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé sur l'exercice 2017.
Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi représente 51.699€.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'année 2017.

IMMOBILISATIONS

En €	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Cessions Diminutions Reclassement	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	843 388	-	284 766	-	1 128 154
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 731 979**	-	**284 766**	-	**2 016 745**
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements	696 556	-	45 618	-	742 174
Matériel de transport	-	-	-		-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	702 133	-	69 742	-	771 875
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 398 689**	-	**115 360**	-	**1 514 049**
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	4 866 460		4 866 460
Autres titres immobilisés	4 992 955	-			4 992 955
Prêts et autres immobilisations financières	527 506	-	21 843	- 7 777	541 572
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 520 461**		**4 888 303**	**- 7 777**	**10 400 987**
TOTAL GENERAL	**8 651 129**		**5 288 429**	**- 7 777**	**13 931 781**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En €	Début exercice	Variation de change	Dotations	Reprises Diminutions	Fin exercice
Ecart d'acquisition	-	-	-	-	-
Frais d'établissement, de recherche & développement	399 866	-	177 718	-	577 584
Autres postes d'immobilisations incorporelles	230 159	-	63 568	-	293 727
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**630 025**	**-**	**241 286**	**-**	**871 311**
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements	386 631	-	126 424	-	513 055
Marériel de transport	-	-	-	-	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	555 867	-	86 267	-	642 134
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**942 498**	**-**	**212 691**	**-**	**1 155 189**
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	1 836 368	-	-	-	1 836 368
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 836 368**	**-**	**-**	**-**	**1 836 368**
TOTAL GENERAL	**3 408 891**	**-**	**453 977**	**-**	**3 862 868**

PROVISIONS

En €	Début exercice	Variation de Périmètre/ change	Dotations	Reprise Reclassement	Fin exercice 2017
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges	662 000			662 000	0
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	34 149		135 027		169 176
Provisions pour pensions, obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	0				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**696 149**	**0**	**135 027**	**662 000**	**169 176**
Dépréciation des immobilisations incorporelles	505 549				505 549
Dépréciation des immobilisations corporelles					
Dépréciation des titres mis en équivalence					
Dépréciation des titres de participation					
Dépréciation des autres immobilisations financières	1 836 368				1 836 368
Dépréciation des stocks et en cours					
Dépréciation des comptes clients	46 837		138 202	86 994	98 045
Autres dépréciations	500 000			44 529	455 471
DEPRECIATION	**2 888 754**		**138 202**	**131 523**	**2 895 433**
TOTAL GENERAL	**3 584 903**		**273 229**	**793 523**	**3 064 609**

Dotations et reprises d'exploitation	138 202	86 994
Dotations et reprises financières	135 027	44 529
Dotations et reprises exceptionnelles	0	662 000

ETAT DES CREANCES ET DETTES

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts	411 303		411 303
Autres immobilisations financières	130 270		130 270
Fournisseurs avances et acomptes versés	39 588	39 588	
Clients douteux ou litigieux	21 405	21 405	
Autres créances clients	6 766 211	6 766 211	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 090	1 090	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-		
Etat, autres collectivités:impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités:taxe sur la valeur ajoutée	149 080	149 080	
Etat, autres collectivités:créances diverses	51 699	51 699	
Groupe et associés	13 317 910	13 317 910	
Débiteurs divers	520 050	520 050	
Charges constatées d'avance	388 501	388 501	
Total Général	**21 797 107**	**21 255 534**	**541 573**

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	7 500 000		7 500 000	
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	89 196	35 750	53 446	
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	188 970	188 970		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 605 458	2 605 458		
Personnel et comptes rattachées	1 394 976	1 394 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 121 652	1 121 652		
Etat: impôt sur les bénéfices	-			
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	832 255	832 255		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	285 812	285 812		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 821 900	3 821 900		
Autres dettes	45 813	45 813		
Produits constatés d'avance	3 712 247	3 712 247		
Total Général	**21 598 279**	**14 044 833**	**7 553 446**	-

Emprunts souscrits :	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	407 418
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	0

III – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. *PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*

Poste concerné (en euros)	*Solde au 31/12/2016*	*Dotations*	*Reprises utilisées*	*Reprises non utilisées*	*Solde au 31/12/17*
· Pertes de change	34 149	135 027		0	169 176
· Plan d'actions	0	0		0	0
· Provision pour litige	662 000		662 000		0
Totaux	**696 149**	**135 027**	**662 000**	**0**	**169 176**

2. OPERATIONS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES

Les créances et dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées ou en participation font l'objet de la récapitulation suivante :

(en euros)	*Espagne*	*Italie*	*Portugal*	*Angleterre*	*USA*	*Canada*	*Allemagne*	*Knowesia*	*Rift*
ACTIF									
. Prêt participatif*	411 303								
. Clients et cptes rattachés	34 455	10 622	19 815	3 538	304 883	21 264	8 756		
. Autres créances									
. Comptes courants					11 736 242	1 126 198	455 471		
. Dépréciation							-455 471		
Totaux	**445 758**	**10 622**	**19 815**	**3 538**	**12 041 125**	**1 147 462**	**8 756**	**0**	**0**
* dont intérêts courus	4 604								

(en euros)	*Espagne*	*Italie*	*Portugal*	*Angleterre*	*USA*	*Canada*	*Allemagne*	*Knowesia*	*Rift*
PASSIF									
. Fourn. et cptes rattachés	16 322	4 820	5 514	12 427	115 998	21 176		20 133	45 043
. Autres dettes									
. Comptes courants	291 776	584 401	735 254	216 765				1 543 012	450 692
Totaux	**308 098**	**589 221**	**740 768**	**229 192**	**115 998**	**21 176**	**0**	**1 563 145**	**495 735**

Les charges et produits financiers vis à vis des entreprises liées se décomposent de la façon suivante :

(en euros)	*Espagne*	*Italie*	*Portugal*	*Angleterre*	*USA*	*Canada*	*Allemagne*	*Knowesia*	*Rift*
PRODUITS FINANCIERS									
. Produits financiers	4 604				348 092	36 682	15 422		
Totaux	**4 604**	**0**	**0**	**0**	**348 092**	**36 682**	**15 422**	**0**	**0**

(en euros)	*Espagne*	*Italie*	*Portugal*	*Angleterre*	*USA*	*Canada*	*Allemagne*	*Knowesia*	*Rift*
CHARGES FINANCIERES									
. Charges financières	9 645	15 924	18 125	3 656				20 133	10 579
Totaux	**9 645**	**15 924**	**18 125**	**3 656**	**0**	**0**	**0**	**20 133**	**10 579**

La liste des parties liées n'est pas présentée de façon détaillée dans cette annexe compte tenu du fait que les transactions avec les parties liées concernent les entités du groupe EasyVista et sont réalisées à des conditions normales de marché.

3. PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se présentent comme suit, au 31 Décembre 2017 :

	€
• Clients – factures à établir	1 226 200
• Etat – produits à recevoir	51 699
• Intérêts courus à recevoir	
Total	**1 277 899**

4. CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer au 31 Décembre 2017, se présente comme suit :

	€
• Fournisseurs – Factures non parvenues	336 187
• Congés à payer et autres charges à payer relatives au personnel	1 395 071
• Charges sociales sur CP et autres charges à payer au personnel	635 860
• Etat – charges à payer	285 812
• Divers – charges à payer	45 813
• Intérêts courus à payer	5 875

5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement au 31 Décembre 2017 :

	€
. Sous traitance	406
. Crédit bail et locations	208 498
. Maintenance	8 389
.Honoraires	21 313
. Marketing	12 376
. Documentation	1 263
. Primes d'assurance	68 612
. Téléphone, affranchissement	231
. Redevances, concessions	41 520
. Concours divers	885
. Voyages et déplacements	19 287
. Formation	5 721
. Autres frais et com. Prest. Services	
. Charges personnelles	
. Impôts et taxes	
TOTAL	**388 501**

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils représentent la quote-part des factures relative à une période postérieure au 31 décembre 2017.

€

7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017, la société disposait de 1.768.215 € de VMP, dont 32.893 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 668.215 € et représentant 1.016.394 € au cours de clôture de l'exercice 2017. Ces actions représentent 62.497 € de capital en nominal.

Au cours de la période 13.965 actions ont été achetées à un cours moyen de 29,06 € et 13.739 actions ont été vendues à un cours moyen de 29,04 €.

8. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.143.101,60 € se compose à la clôture de l'exercice de 1.654.264 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 75.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 novembre 2008. Par décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2005, la société a émis 10.250 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 15 novembre 2015. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 12,51 € par action. Au 30/06/2015, 2.075 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 3.942,50 €. Au 30/06/2015, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.725 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 4.725 options est de 8.977,50 €. Par le Conseil d'Administration du 21 avril 2008, la société a émis 6.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 21 avril 2018. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 2,84 € par action. Au 30/06/2016, 4.125 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 7.837,50 €. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, plus aucune autre option attribuée par le Conseil d'Administration du 21 avril 2008 ne peut être exercée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite de 150.000 actions en faveur de ses salariés. Par décision du Conseil d'Administration du 21 décembre 2011, la société a attribué 5.000 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Ces actions représentent une valeur de 11.618 € et ont été définitivement attribuées à leur bénéficiaire après la période d'acquisition. Par le Conseil d'Administration du 3 janvier 2013, la société a attribué 20.625 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Ces actions représentent une valeur de 87.924 € et ont été définitivement attribuées à leur bénéficiaire après la période d'acquisition. Par le Conseil d'Administration du 02 janvier 2014, la société a attribué 12.813 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Compte tenu des salariés sortis, seules 5.000 actions ont été attribuées définitivement au terme de la période d'acquisition, durant l'exercice 2016 représentant une valeur de 96.275 euros. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des actions définitivement attribuées, plus aucune autre action gratuite attribuée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2014 ne peut être définitivement attribuée.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 30/06/2015, 1.250 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 2.375 €. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.200 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 4.200 options est de 7.980 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 30/06/2017, 7.500 bons ont été exercés pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	**76.759**	**3.070.360**

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	**110.741**	**4.429.640**

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 euros (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année. Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée par les porteurs d'OC ci-dessus, la probabilité de la non conversion est considérée comme négligeable à fin décembre 2017, compte tenu des performances réalisées par la société. Le montant d'une telle prime n'a donc pas été comptabilisée à fin décembre 2017.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action.
Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,09 € par action.
Au 31 décembre 2017, aucune de ces options n'a été exercée. L'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 50.000 options est de 95.000 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 euros par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 euros chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

i. dans sa seconde résolution, à procéder en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées, étant précisé que le nombre total d'actions attribuées gratuitement par le conseil d'administration ne pourra jamais dépasser la limite globale de 10 % du capital existant de la Société à la date de décision de leur attribution,

ii. dans sa troisième résolution, à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,

9. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Autres reserves	Report à nouveau	Total Capitaux Propres
Situation au 01/01/2017	**2 993 431**	**3 966 911**	**86 767**	**(413 572)**	**162 025**		**6 795 562**
Affectation résultat 2016				413 572	(162 025)	(251 547)	0
Augmentation capital	149 671	2 025 279					2 174 950
Résultat au 31 décembre 2017				(98 244)			(98 244)
Provisions réglementées					10 709		10 709
Situation au 31/12/2017	**3 143 102**	**5 992 190**	**86 767**	**(98 244)**	**10 709**	**(251 547)**	**8 882 977**

Résultat par action au 31/12/2017 : - 0,06 €

10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activité et par zones géographiques :

Catégories d'activité	*Montants*	*Marchés*	*Montants géographiques*
Ventes	7 780 959	France	4 523 164
		Etranger	3 257 795
			7 780 959
Services	12 379 921	France	11 156 141
		Etranger	1 223 780
			12 379 921
			20 160 880

11. ECARTS DE CONVERSION

Le tableau des écarts de conversion au 31 décembre 2017 est le suivant :

Poste concerné (en euros)	*Devise*	*Cours de clôture*	*Ecart actif*	*Ecart passif*
. Banque	USD	1,19930 €		46 679
. Banque	GBP	0,88723 €	10 444	
. Banque	CAD	1,50390 €	4 606	
. Comptes courants	USD	1,19930 €	66 266	
. Comptes courants	CAD	1,50390 €	80 671	
. Comptes courants	GBP	0,88723 €		3 817
. Fournisseurs	USD	1,19930 €	388	2 515
. Fournisseurs	GBP	0,88723 €	2	
. Fournisseurs	CAD	1,50390 €		
. Clients	GBP	0,88723 €		
. Clients	CAD	1,50390 €	87	
. Clients	USD	1,19930 €	6 712	1522
TOTAL			**169 176**	**54 533**

Une provision pour perte latente de change destinée à couvrir l'écart de conversion actif a été constituée pour 169 176 €

12. CREANCES ET DETTES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances représentées par des effets de commerce

Le montant des créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2017 est nul.

Dettes représentées par des effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce retournés aux fournisseurs au 31 décembre 2017 sont nulles.

13. TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

La récapitulation, par type, des transferts de charges d'exploitation au 31/12/2017, se présente comme suit :

	€
• Avantages en nature	128 356
• Indemnités journalières et de prévoyance	17 156
• Autres	7 405

14. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles	€
. Exercices antérieurs	
. Pénalités et amendes	662 854
. Mali rachat actions	3 964
. Amortissements dérogatoires	10 709
Total	**677 527**

Produits exceptionnels	€
. Exercices antérieurs	9 390
. Litige Liban	662 000
. Boni rachat actions	33 581
. Autres	4 309
Total	**709 280**

15. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement n'ont pas été capitalisés à fin décembre 2017, mais inscrits directement en charges. Ils représentent globalement 2.955 k€ au 31 décembre 2017. Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé sur l'exercice 2017.

16. CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

En application de l'article 244 quater C nouvellement créé du code général des impôts, les entreprises imposées d'après leur bénéfice réel bénéficient d'un crédit d'impôt assis sur le montant brut des rémunérations n'excédant pas 2.5 fois le SMIC versés aux salariés au cours de l'année civile. Le taux est fixé à 7% pour les rémunérations versées à compter du 01/01/2017.
Le crédit d'impôt ayant pour objet l'amélioration de la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de leur fonds de roulement, la loi indique que l'entreprise devra retracer dans ses comptes annuels l'utilisation du CICE conformément à ces objectifs.
En outre, le CICE ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Cette somme a été comptabilisée en déductions des frais de personnel au crédit du compte 645. A ce titre, il a été provisionné un montant de 51 699 € sur l'exercice au 31 décembre 2017.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. *REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION*

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucun jeton de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 857 915€ au 31 décembre 2017.

2. *EFFECTIF*

La situation de l'effectif se présente comme suit :

Catégories	Effectif fin de période	Effectif moyen
Cadres	83	80
Employés	3	3
Apprentis	4	3
Total	**90**	**86**

3. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Espagne €	Italie €	Portugal €	Allemagne €	Knowesla € (6 mois)
. Capital et primes d'émission	146.190 €	10.000 €	50.000 €	25.000 €	962 961 €
. Réserves	<117.762> €	418.838 €	780.984 €	<565.865> €	592 669 €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	409.116 €	407.447 €	1.359.437 €	25.000 €	4 866 460 €
. Chiffre d'affaires de la période	1.665.678 €	668.494 €	1.393.233 €	133.449 €	1.278.873 €
. Résultat de la période	<69.250>€	52.959 €	172.961 €	40 727€	290.736 €
. Dépréciations					
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	<291.776> €	<584.401> €	<735.254> €	455.471 €	<1.543.012> €

	Angleterre GBP et €	Etats-Unis USD et €	Canada CAD et €	RIFT Technologies €
. Capital et primes d'émission	985.983 £	20.000 $	1.000 $	440.000 €
. Réserves	<961.481> £	<13.844.235> $	<1.604.011> $	<186.118> €
. Quote-part du capital détenue par Easyvista SA	100%	100%	100%	100%
. Valeur d'inventaire des titres détenus	2.756.368 €	18.704 €	828 €	16.055 €
. Chiffre d'affaires de la période	279.438 £	6.414.193 $	615.877 $	0 €
. Résultat de la période	226.493 £	<3.122.895> $	<334 234> $	128.172€
. Dépréciations	<1.836.368> €			
. Solde C/C au bilan : créances <dettes>	<216.765> €	11.736.242 €	1.126.198 €	<450.692> €

EasyVista France est la société consolidant l'ensemble des entités du groupe.

4. CREANCES CEDEES NON ENCORE RECOUVREES

Le montant total des créances cédées au factor et non encore recouvrées au 31 décembre 2017 représente : 827.198 €.

5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Nantissements :

	€
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du Trésor Public	
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	300.000

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

	€
• Contre garantie BPI FRANCE sur prêt HSBC	72.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

	€
• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT

Engagements de retraite

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base de l'ancienneté du personnel et en fonction des dispositions de la Convention Collective. Le montant de ces engagements représente 642 915 € au 31 décembre 2017. Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes sociaux.